

# UN BON MÉDICAMENT, PARCE QUE JE LE VAUX BIEN...

**D**ifférentes affaires relayées dans les médias ont mis en lumière les effets indésirables de plusieurs médicaments, ce qui a eu pour effet de rendre les malades et le grand public de plus en plus suspicieux vis-à-vis des spécialités pharmaceutiques. Chez nos voisins de l'Hexagone, un sondage CSA<sup>1</sup> du 18 janvier révèle en effet qu'un Français sur trois ne ferait pas confiance aux médicaments. Une méfiance d'autant plus élevée chez les non-diplômés (41%) que dans le même temps, 75% des détenteurs d'un diplôme supérieur à Bac+2 font confiance aux médicaments qu'ils utilisent. Quant à elles, les autorités publiques de santé comme l'AFSSAPS<sup>2</sup> et l'INPES<sup>3</sup> ne recueillent la confiance que d'une petite majorité des Français (54% contre 40%).

Les effets indésirables des médicaments ont toujours existé et malheureusement ils existeront toujours. Parfois imprévisibles, certains d'entre eux ne peuvent d'ailleurs être mis en évidence qu'après une large utilisation par les malades. Heureusement, chaque fois que des effets indésirables compromettent le rapport bénéfice/risque d'un médicament, les laboratoires n'hésitent pas, en général, à en stopper la commercialisation malgré les pertes financières induites. C'est la bonne démarche.

Par le passé, les cas de phocomélie<sup>4</sup> liés à l'utilisation de la Thalidomide<sup>®</sup> chez la femme enceinte ont été à l'origine de la mise en place d'une pharmacovigilance mondiale. Une autre affaire, celle du Médiator<sup>®</sup> fera certainement date puisqu'elle a permis de mettre à nu des dérives qui pourraient être à l'origine du décès de certaines d'utilisateurs de ce médicament. Ceci alors que son SMR<sup>5</sup> lui a permis de faire partie des médicaments remboursables par la Sécurité sociale malgré un rapport bénéfice/risque contesté par de nombreux professionnels de la santé depuis 1997. La complexité des procédures administratives, associée à la non-maitrise des conflits d'intérêts en France, a permis au Laboratoire Servier de continuer sa commercialisation jusqu'au mois de novembre 2009.

Ce cas devrait nous inciter à œuvrer au Maroc pour une meilleure collaboration en matière de pharmacovigilance, science dont le développement permet de traquer les effets indésirables des médicaments à travers le monde et d'éviter de nombreuses catastrophes sanitaires. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la longue liste des médicaments retirés du marché chaque année. Pour autant, la pharmacovigilance ne peut pas se substituer à l'Administration qui a le devoir de placer l'intérêt des citoyens au-dessus de toutes les considérations. C'est son rôle de mettre en place tous les garde-fous nécessaires pour garantir la transparence, maîtriser les conflits d'intérêts et maintenir un niveau de réactivité optimale.

1- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

2- Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

3- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

4- Malformation congénitale caractérisée par l'absence ou le raccourcissement de la racine d'un membre, alors que la partie distale est plus ou moins bien formée.

5- Service médical rendu

Abderrahim Derraji

